

LE CAMP MILITAIRE DE PUGET-SUR-ARGENS PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Daniel HAINAUT

avec la collaboration iconographique de Joseph QUINETTE

L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914. Depuis quelques années des incidents plus ou moins graves en différents pays avaient habitué l'opinion publique à l'idée d'une guerre inévitable. Le ministère de la Guerre s'organisait en conséquence.

Projets d'implantation de camp dans le sud-est varois

Dès 1901 le sous-intendant militaire du Var écrit aux maires du département pour connaître leurs possibilités d'accueil de cavalerie. À Puget-sur-Argens il demande si, en cas de mobilisation, la commune pourrait fournir 2 800 kg de foin et 3 500 kg d'avoine¹. Tous les ans la commune doit fournir au ministère de la Guerre un relevé numérique des chevaux, mulets et voitures susceptibles d'être requis. En 1913 Puget dispose de 61 voitures à 2 roues, dont 40 à un cheval et 21 à deux chevaux ; on dénombre 7 chevaux entiers, 66 chevaux hongres, 5 juments, 36 mulets et 3 mules².

Depuis la fin du XIX^e siècle Fréjus avait proposé à plusieurs reprises au gouvernement d'accueillir des troupes à demeure pour favoriser et développer l'économie locale. L'idée fait peu à peu son chemin. Le 14 septembre 1907, le maire peut enfin annoncer au conseil municipal que « *d'après des renseignements dignes de foi l'autorité militaire se proposerait d'établir dans la région de Fréjus, Le Puget, Bagnols, Roquebrune et Le Muy un vaste camp militaire et un champ de tir pour l'instruction des troupes.*³ » Le maire énumère les avantages de la configuration des lieux, entre le Reyran et l'Endre, qui justifieraient ce choix : vaste plaine, deux quais militaires, immeuble du grand séminaire transformable en caserne ou hôpital, et celui de l'évêché pouvant accueillir l'état-major et des bureaux, eau de la Siagnole, etc. Le conseil prie l'assemblée départementale d'intervenir auprès des autorités supérieures pour activer la réussite du projet.

Quelques jours après, c'est au tour du conseil municipal de Puget-sur-Argens d'être saisi du projet. Le maire expose que « *depuis quelques mois l'autorité militaire s'occupe de la création dans notre région d'un camp d'instruction pour les troupes du XV^e Corps. Plusieurs officiers supérieurs préconisent, après les avoir plusieurs fois visités, l'appropriation des terrains qui se trouvent au nord de la commune de Puget entre la route nationale 97 [DN 7] et les collines de Bagnols. Ce vaste espace s'étendrait vers l'est jusqu'à la route de Fréjus à Bagnols [D 4], et vers l'ouest jusqu'à la rivière d'Endre, soit 10 km de l'est à l'ouest, sur 8 km du nord au sud*⁴.

Le conseil municipal de Puget vante les avantages du village : il est en position centrale, sur une éminence « *d'où l'on embrase d'un coup d'œil l'ensemble du camp et la plaine d'Argens jusqu'à la mer* », avec de petites collines favorables pour y établir des baraquements et des

1 Archives communales de Puget-sur-Argens, 3 H 21.

2 Archives communales de Puget-sur-Argens, 3 H 20.

3 Archives communales de Fréjus, 7 D 1 18, f^o 166 v^o-167.

Archives communales de Puget-sur-Argens, 3 H 20.

4 Archives communales de Puget-sur-Argens, 1 D 18, f^o 183 v^o. Séance du 24 septembre 1907.

casernes, deux quais militaires entre les gares de Fréjus et Puget, la conduite d'eau de la Siagnole, le Béal offrant des abreuvoirs pour la cavalerie, un chemin vicinal traversant le camp dans sa largeur, etc. Le conseil émet un vœu pour que le conseil général intervienne en faveur de ce camp.

Le préfet a transmis au ministre de la Guerre le souhait des communes et du conseil général de créer un camp militaire. Par lettre du 7 mars 1908 le ministre lui répond « *il ne me paraît pas qu'il y ait lieu de prévoir pour l'avenir l'installation d'un camp dans la partie de la XV^e région voisine de Fréjus*⁵... » Mais les liens ne sont pas rompus. Le ministère de la guerre continue à s'intéresser au projet et le concrétise par un plan dressé le 1^{er} novembre 1908, délimitant une surface de 10 000 ha⁶.

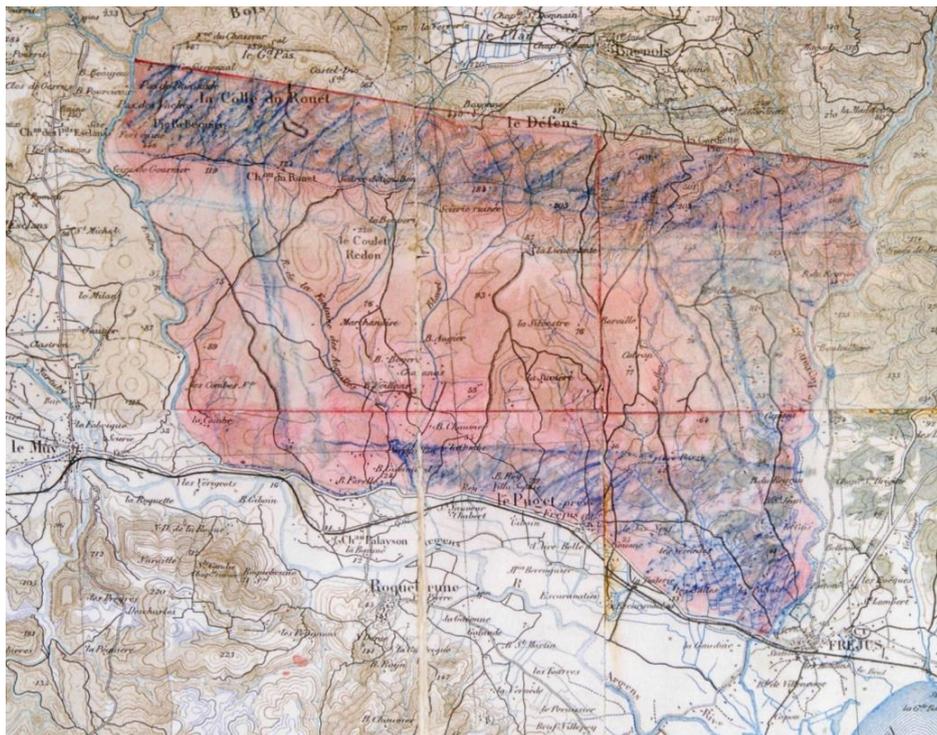


Fig 1 : Projet de camp militaire (1908)

Carte d'état-major au 1/80 000. Assemblage des feuilles "Draguignan" et "Cannes", édition juillet 1882

Un an plus tard la situation n'a guère avancé, mais à côté du projet déjà présenté il en existe un second, qui est une variante du premier avec des limites est et ouest rapprochées, entre le Reyran et le Blavet. Le maire de Puget, Daniel Isnard, n'a pas de préférence car dans les deux cas il considère que sa commune serait le centre principal avec le Défends comme point central. Il rappelle au conseil municipal tous les avantages que présente sa localité ; outre ceux déjà évoqués il insiste sur l'orographie propice aux manœuvres de toutes armes avec des points d'observation parfaits en limite nord, le climat exceptionnellement doux en hiver et tempéré par la brise de mer en été, les accès nombreux dont l'ancienne route de Puget à Bagnols⁷ large de 7 m, la gare et son quai militaire facilitant le ravitaillement, la disponibilité de tous matériaux de construction dont les briques et tuiles de l'Aire Belle. Les immeubles de la Lieutenante, neufs et vastes, pourraient être utilisés par le service sanitaire. La délibération se termine ainsi :

5 Archives communales de Fréjus, 7 D 1 19, f° 5 v°.

6 Archives communales de Puget-sur-Argens, 5 H 2.

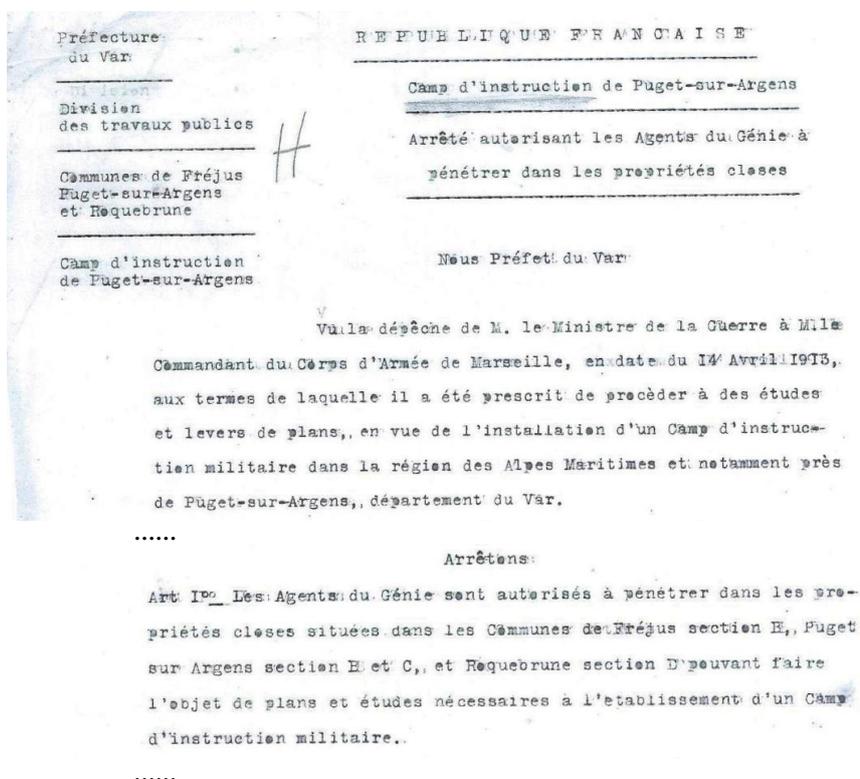
7 Sensiblement l'avenue du général Leclerc, dont le prolongement traversait l'actuel domaine de La Lieutenante.

« Considérant qu'au sud de la propriété communale du Défends se trouve le terrain domanial des "terres gastes" d'une superficie de 435 ha déjà acquis à l'État, Considérant que tous les avantages sus-spécifiés militent en faveur de l'organisation projetée, Le Conseil, se faisant l'interprète des sentiments patriotiques de la population de Puget-sur-Argens qui veut en principe participer dans la mesure de ses moyens à l'édification de cette œuvre importante, céderait gratuitement à l'autorité militaire la jouissance du terrain communal du Défends comprenant 400 ha et constituant, de par sa situation et la configuration du sol, la partie du camp la plus propice, la plus importante et la plus facile à aménager. Cet acte de désintéressement trouverait naturellement sa compensation dans la construction des baraquements sur le point le plus central, le plus à portée du camp et le plus rapproché du village de Puget-sur-Argens, ... »⁸

De son côté Fréjus multiplie les offres mais manque d'appui politique dans la région pour les faire aboutir (le sénateur Clemenceau favorise plutôt Draguignan), et rien ne se passe, à part la mise à disposition de l'ancien grand séminaire pour héberger les recrues d'un bataillon de chasseurs⁹.

La première réalisation concrète, sans rapport avec ce qui précède, est la création en 1912 d'un aérodrome naval sur le bord de mer à Fréjus, dépendant de la Marine. Y seront réalisés les premiers essais des "hydro-aéroplanes".

Pourtant les choses se précisent, mais lentement. Le 14 avril 1913 le ministre de la Guerre Eugène Étienne adresse une dépêche au commandant du corps d'armée de Marseille lui prescrivant de procéder à des études et levés de plans en vue de « l'installation d'un camp d'instruction militaire dans la région des Alpes-Maritimes et notamment près de Puget-sur-Argens, département du Var ». Le préfet du Var émet alors un arrêté, daté du 4 novembre 1913, autorisant les agents du Génie à pénétrer dans les propriétés privées⁶ :



**Fig 2 : Décision de création du camp de Puget
Arrêté préfectoral du 4 novembre 1913**

8 Archives communales de Puget-sur-Argens, 1 D 18, f° 202-203 v°. Séance du 22 novembre 1908.

9 Archives communales de Fréjus, 7 D 1 19, f° 221 v° et 232-233 v° ; 7 D 1 20, f° 90 v°-91 v°.

La décision d'établir un camp militaire à Fréjus-Puget est enfin prise. Il est probable que le général Gallieni, membre du Conseil supérieur de la Guerre, est intervenu de manière déterminante ; sa correspondance avec le maire de Fréjus témoigne de son influence¹⁰. Il possédait à Fréjus la grande propriété dénommée "La Gabelle" (aujourd'hui le château Gallieni) et connaissait bien la région ; il pouvait donc en apprécier toutes les potentialités et appuyer les demandes de Fréjus et Puget avec des arguments convaincants.

La construction de ce camp n'est peut-être pas considérée comme urgente puisque la théorie qui prévaut alors dans l'état major est que si guerre il y a elle sera courte, ce sera une guerre de mouvement rapidement terminée. La réalité sera toute autre, et nos troupes seront immobilisées, en s'abritant dans des tranchées pour échapper autant que faire se peut aux bombardements d'obus et aux mitraillages meurtriers de l'ennemi.

L'engagement des troupes coloniales

Pas la moindre structure ou construction n'est encore en place quand la guerre éclate. Il va donc falloir improviser.

Dès le début des hostilités des troupes coloniales sont engagées¹⁰. Dans cet article nous nous intéresserons essentiellement aux tirailleurs sénégalais¹¹, qui furent les plus nombreux installés à Puget. La France disposait alors d'environ 30 000 de ces hommes prêts à combattre, tous cantonnés en Afrique, principalement au Maroc en cours de pacification. Un contingent de 9 000 d'entre eux est rapidement envoyé en métropole et combat jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ces tirailleurs sont alors retirés du front car ils ne supportent pas le froid hivernal du nord de la France ; ils sont dirigés vers le Midi – vers Marseille et Menton, pas dans la région de Fréjus¹⁰ – où le climat est plus clément.

En octobre 1914 l'état major décide d'accroître le recrutement des "troupes noires" et demande 10 000 hommes qui seraient instruits au Maroc pour les acclimater. En mars 1915 le nombre de tirailleurs envoyés en France se monte à 21 000¹⁰.

Les pertes considérables de l'été 1915 vont nécessiter l'intensification du recrutement colonial ; en septembre le gouvernement demande de recruter 50 000 tirailleurs¹⁰. Officiellement il n'y eut que des engagements volontaires mais il faut sans doute relativiser car « *Les chefs indigènes, sous la pression administrative, présentèrent le nombre d'engagés qui leur fut demandé*¹² ». L'instruction se fit sur place et permit d'envoyer 38 bataillons sénégalais au combat au printemps 1916. Le recrutement fut moindre en 1917 (environ 14 000 hommes) mais atteignit près de 50 000 en 1918.

Au total, de 1914 à 1918, l'AOF a fourni 215 000 hommes, dont 157 000 participèrent à la guerre ; 30 000 tirailleurs périrent au combat¹⁰.

Il faut ajouter aux pertes les milliers d'indigènes morts de maladie. Les Sénégalais étaient extrêmement sensibles à la pneumococcie¹³. « *La pneumonie commence à sévir dès le premier rassemblement des recrutés venus de tous les points de la colonie et la mortalité est déjà*

10 Miribel (L.), *Les camps de Fréjus-Saint-Raphaël pendant la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise, UFR Lettres et sciences humaines, université de Nice-Sophia Antipolis, 1996.

Un résumé détaillé est disponible sur Internet. De nombreux renseignements sont extraits de ce mémoire.

11 Sénégalais est un terme générique qui s'applique à tous les soldats issus d'AOF (Afrique occidentale française).

Les autres troupes venaient des différents territoires de l'empire (Afrique du Nord, Madagascar, Indochine, etc.). Durant la guerre l'Indochine fournit 48 000 soldats, non employés dans les unités combattantes mais utilisés dans les travaux de génie, et Madagascar envoya 35 000 hommes, aussi employés par le génie puis par l'artillerie.

12 Lasalle-Sere (M), *Le recrutement de l'armée noire*, Paris, 1929.

13 Borrel (A.), *Pneumonie et tuberculose chez les troupes noires*, Annales de l'Institut Pasteur, 34^e année, mars 1920, p. 105-148.

considérable : 2 à 3 % de l'effectif [...] Le changement de régime alimentaire, le transport par bateau avec l'entassement qui en résulte favorisent les contaminations » et au total, les pertes atteignent 5 à 6 % de l'effectif recruté. « À ce prix, l'acclimatement est acquis... et il en résulte une immunité ultérieure solide » par une vaccination spontanée. Des essais de vaccination furent réalisés avec plus ou moins de succès.

Les tirailleurs étaient rassemblés dans des camps avoisinant Dakar, qui était alors le siège d'une forte épidémie de peste. Après vérification de la vaccination antipesteuse, ils embarquaient directement à la gare maritime de Dakar, en évitant la ville.

Ils débarquaient à Bordeaux ou Marseille pour être dirigés vers les centres d'accueil, d'entraînement et d'organisation des bataillons. Ces centres recevaient aussi les tirailleurs retirés du front pour un "hivernage". De Bordeaux, les hommes allaient au camp du Courneau, à La Teste, près d'Arcachon, ouvert d'avril 1916 à juillet 1917 ; les conditions climatiques et sanitaires défavorables entraînèrent une mortalité très importante qui motiva la fermeture du camp¹⁴. Il ne resta que « les camps de Fréjus–Saint-Raphaël » pour recevoir les renforts arrivant à Marseille.

Cela posait des problèmes de logistique. La ligne de chemin de fer PLM était saturée et des bataillons ont dû aller de Marseille à Fréjus à pied !¹⁰ La situation maritime n'était pas meilleure ; la pénurie de bateaux explique que l'Afrique du Nord n'ait pas été plus employée pour les séjours d'acclimatement-instruction ou d'hivernage.

L'intendance dut faire face aux approvisionnements en denrées alimentaires et équipements pour un effectif qui atteignit dès 1916 environ 40 000 hommes.

Les camps "de Fréjus–Saint-Raphaël"

Comme nous l'avons dit la région n'est pas concernée par l'hivernage 1914-1915. Les premiers bataillons sénégalais arrivent dans le secteur de Fréjus à partir du 1^{er} avril 1915. Dès le mois de mars des terrains sont réquisitionnés dans le quartier des Sables, entre le Centre d'aviation maritime et Saint-Raphaël, et un premier camp est installé, avec des tentes marabouts. D'autres camps seront progressivement construits, en dur, pour atteindre le nombre de seize¹⁰. Avec l'arrivée massive des renforts de 1916, 70 000 hommes transitèrent par ces camps au cours de cette année.

Le camp de Puget-sur-Argens

Comme la commune voisine, Puget accueille des tirailleurs à partir du mois d'avril 1915 mais il n'y a toujours pas le camp prévu pour leur acclimatement et leur instruction. C'est donc chez l'habitant que les hommes sont répartis. Des états détaillés sont réalisés en vue d'indemniser les propriétaires qui hébergent les militaires (0,025 F la nuitée). En ce mois d'avril, les Pugétois accueillent le 2^e régiment de marche d'infanterie coloniale (RMIC), et on décompte 457 nuitées d'officiers, 197 pour les sous-officiers et 31 101 pour la troupe¹⁵ (Fig. 3). Au mois de mai, où la présence des 2215 hommes du régiment est complète, il y a 68 665 nuitées. Une infirmerie est installée dans une maison du centre du village, à l'angle des rues Lamartine et de la Liberté (Fig. 4).

Un camp provisoire existe en 1916 mais aucune trace officielle n'en a été conservée. Il y eut, semble-t-il, des campements sous tentes (Fig. 5).

Au mois de novembre 1917 on note encore l'hébergement chez les particuliers du 45^e bataillon de tirailleurs sénégalais¹⁵. Ce système de logement improvisé, avec des hommes peu habitués

14 Mormone (J.-M.), Boyer (P.), Caule (J.-P.), *1914-1918, le Bassin d'Arcachon*, Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, 2008.

Joly (E.), *Un nègre en hiver*, Éd. Confluences, 2013.

15 Archives communales de Puget-sur-Argens, 5 H 3.

à la société occidentale, s'accompagne de problèmes d'hygiène et de dégradations, causes de réclamations des propriétaires et de dédommagements par le ministère de la Guerre¹⁵.

15 Région
Camp de Fréjus-St-Raph.
Cantonnement de Puget-St.
de Puget-Sur-Aigues pendant la période du 1^{er} au 30 avril 1915 inclus, pour servir de base au décompte de l'indemnité due aux propriétaires des locaux occupés.

Designation du corps ou du détachement	Durée de la période d'occupation	Nombre total de nuits	Observations
Détail de marche du V. R. 2 ^e Inf. Coloniale	Du 1 ^{er} au 30 avril 1915 inclus	31101	Etat d'occupation
Nombre total de nuits		31101	

Il est certifié par Nous Maire de la Commune de Puget-Sur-Aigues le présent état approuvé de l'état détaillé, duquel il résulte un total de trente et un mill cent-une nuits pour la période du 1^{er} au 30 avril 1915 inclus.
A. Puget-sur-Aigues le 10 Mai 1915
Le Maire
signé : Esnard

Cantonnement de Puget-sur-Aigues
1^{er} C^{ie}.

Etat indiquant les cantonnements occupés par le Groupe dans la Commune de Puget-Sur-Aigues pendant la période du 1^{er} au 30 avril 1915 par le 2^e Bataillon de marche du 2^e R^e D'Inf-Col.

Noms et adresses des propriétaires	Nombre d'hommes cantonnés	Nombre de nuits en résultant
M. le Docteur Coulomb	89	2670
M. Esnard Maire	15	450
M. Hebréard	31	930
M. Porcher	43	1290
M. Kerpenel (Carpentier)	32	960
Salle de musique	15	450
M. Barbe	30	900
M. Bestanier Fernand	13	390
M. Alexandre Maria	9	270
Puget-St. le 10 mai 1915 le cah. n° 1. C ^{ie}		Total 8310

Etat des cantonnements occupés par le régiment

Noms des propriétaires	Noms des off. et sous-off. logés
M. Di Coulomb	Médecin-Major Creignone
Esnard Maire	L ^t Lavigne
Maurine	S ^t Lieuf. Peltorelli
Languier	S ^t S. Balési
Jubers aux Esclapés	Capitaine Fauchon S ^t J. Garet
Madame Schell	S ^t Lieuf. Desplebin S ^t Oubli
Maria A. P.	Capitaine Castel

Fig. 3 : Listes d'hébergement (début) à Puget en avril 1915

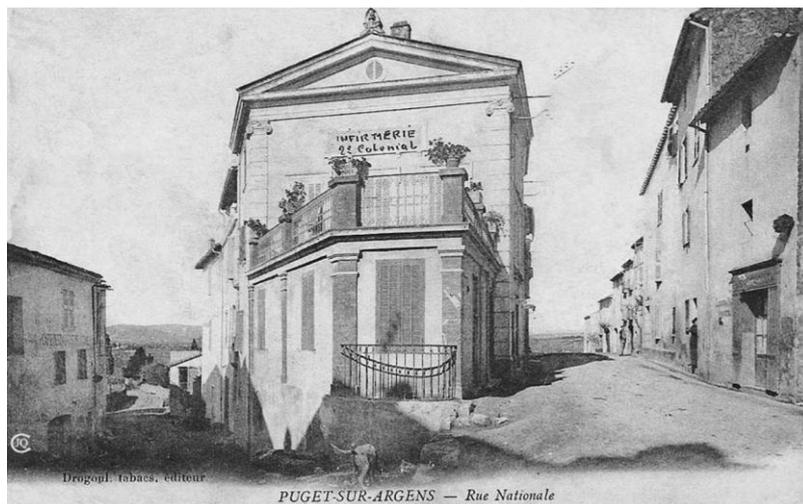


Fig.4 : L'infirmérie, en 1915

Carte postale postée le 29/05/1915, avec la mention manuscrite "infirmérie du 2^e Colonial"
(Collection J. Quinette)

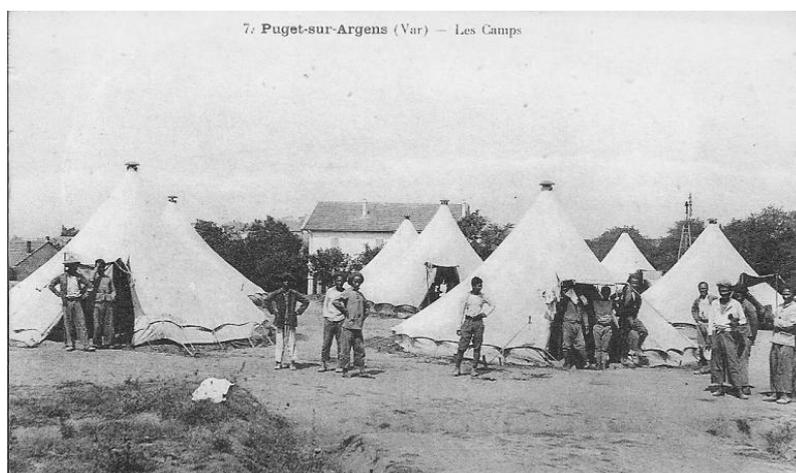


Fig 5 : camp sous tentes (Collection J. Quinette)

La construction du camp de Puget est en effet tardive. Il n'y a pas de document sur la décision de créer ce camp. Il est implanté au croisement de la route nationale et de la route Puget-Bagnols^{16,17} (Fig. 6), parfaitement situé par rapport aux liaisons avec Fréjus, les terrains de manœuvres et champs de tirs au nord de la commune, le quai militaire et le village.

La confrontation du plan de masse (Fig. 6), du plan des terrains à acquérir pour maintenir le camp (Fig. 12) et de la feuille concernée au 1/10 000 de la carte de France au 1/50 000 du Service géographique de l'Armée (dont les relevés datent de 1913) permet de situer les limites du camp sur le cadastre actuel (Fig. 7).

Un marché de gré à gré est passé le 6 novembre 1917 avec les entrepreneurs parisiens Pellerin et Raguet¹⁸ pour le service du Génie (Fig. 8), avec un délai de réalisation de 3 mois, suivi d'avenants pour légèrement augmenter la capacité d'accueil. Le marché s'élève à 521 179,70 F.

16 Archives communales de Puget-sur-Argens, 5 H 1.

17 La portion de cette route qui le longeait porte aujourd'hui le nom de "boulevard du colonel Dessert", en mémoire de ce chef de corps de "la coloniale" (9^e DIC), tué dans une embuscade en Indochine le 20 janvier 1946. Son nom a été donné au camp. Actuellement, à ce croisement sont implantés les "Meubles Monsch".

18 Archives départementales du Var, 5 K 142.



Fig 6 : Plan de masse du camp de Puget

Le chemin du Drap est aujourd'hui le boulevard du colonel Dessert
Le camp des officiers est isolé par la route nationale

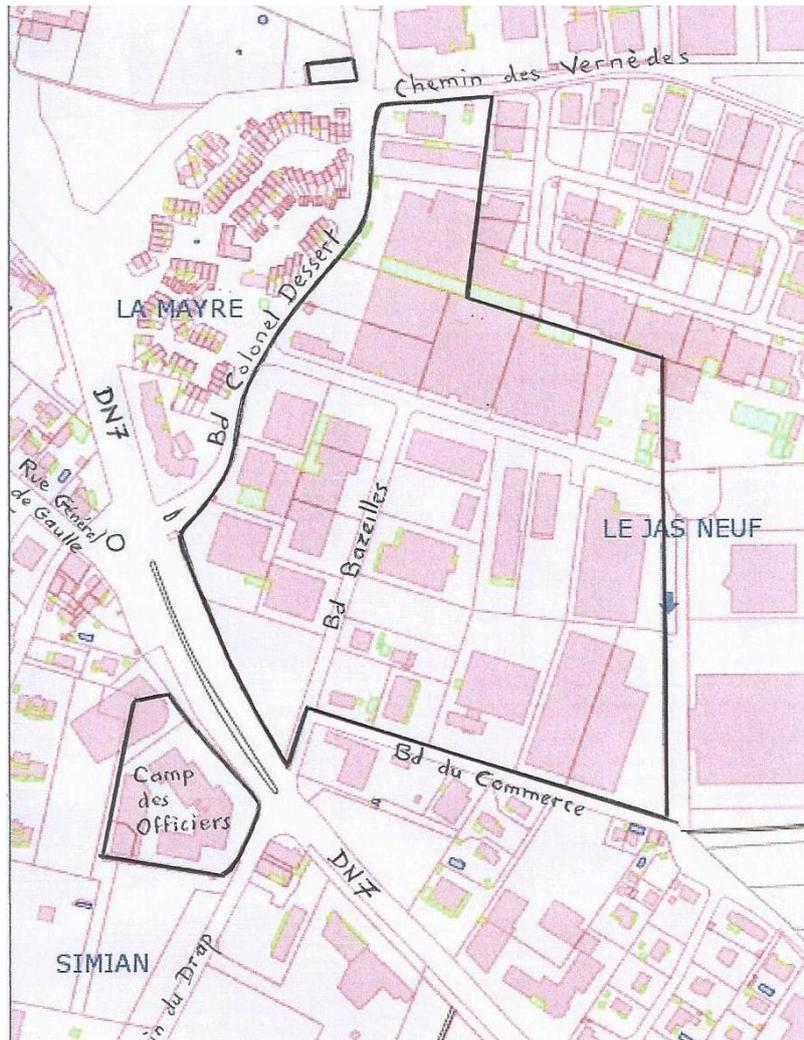


Fig. 7 : Implantation du camp sur le cadastre actuel

XV^e REGION

 GENIE
 DIRECTION DE NICE
 Chefserie de Nice
 Annexe de St-Raphaël.

TIMBRÉ

CAHIER DES CHARGES SPECIALES

Imposés à l'entrepreneur des travaux à exécuter à forfait par le Service du Génie dans la Place de NICE (Annexe de St-Raphaël) pour la construction des locaux et baraques, divers accessoires du Camp de PUGET sur ARGENS.

CHAPITRE Ier.- Dispositions générales.

ARTICLE Ier.- Le marché a pour objet l'exécution à forfait des travaux de construction des locaux, baraques et divers accessoires du nouveau Camp de Puget sur Argens. Les constructions prévues dans le présent marché sont indiquées ci-dessous:

Six baraques de sous-officiers	6
Quatre-Vingt Douze éléments de 12 x 6 troupe accolés par 4,6 ou 8	92
Trois cuisines de troupe	3
Six lavabos	6
Trois lavoirs	3
Trois baraques bureaux	3
Trois magasins-ateliers	3
Huit baraques d'Officiers	8
Deux baraques pour malades et blessés	2
Une baraque malades isolés	1
Une baraque pour services généraux d'infirmerie	1
Deux baraques Mess	2
Une baraque gardiennage, poste de police	1
Trois baraques bains-douches	3
Deux locaux disciplinaires	2
Treize groupes de latrines à 3 sièges	13
Trois cuisines d'officiers, infirmerie	3
Une chambre de sulfuration	1

Fig. 8 : Extrait du cahier des charges pour la construction du camp de Puget

Le cahier des charges énumère les matériaux à employer. Il s'agit de constructions en dur, de deux types, différenciés par la forme de leurs toitures, arrondies ou droites. Elles sont donc plus confortables que celles des premiers camps, réalisées en planches (baraques Adrian).

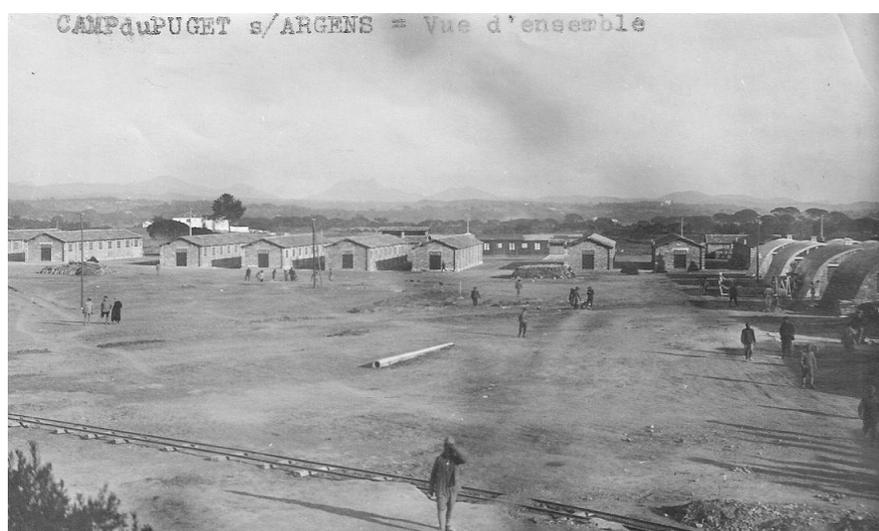
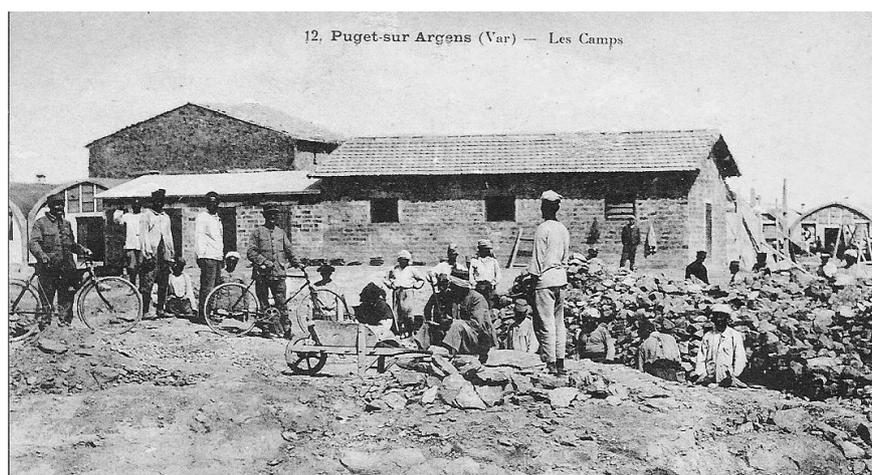
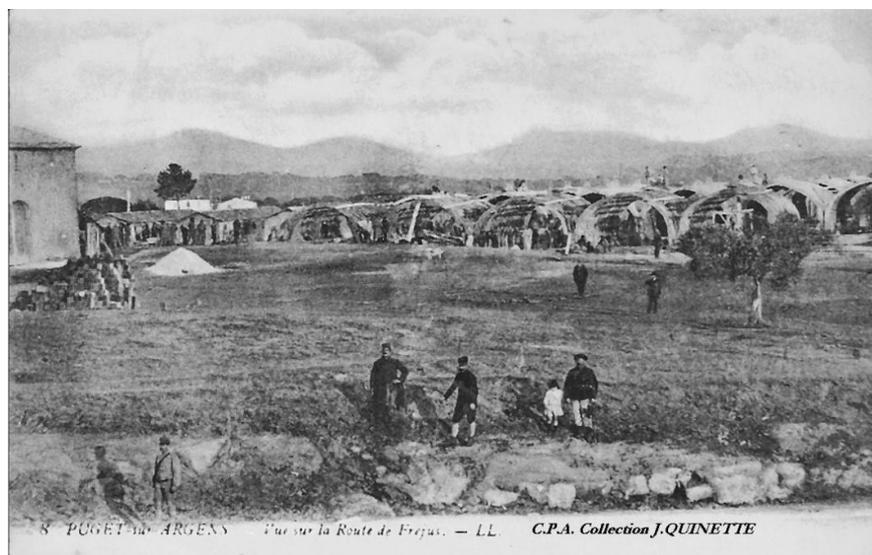
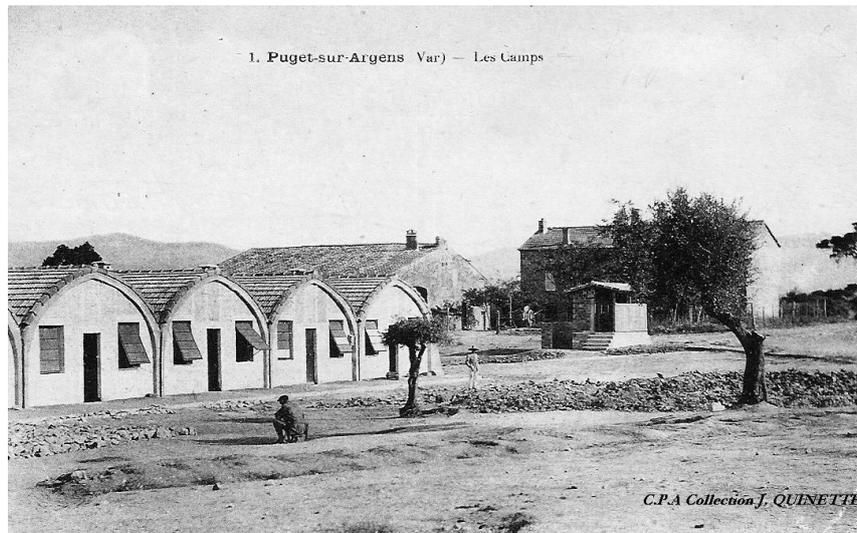


Fig. 9 : Le camp de Puget en cours de construction (Collection J. Quinette)



Un aspect du camp (Collection J. Quinette)



Fig 10 : Vue aérienne (Collection J. Quinette)

On reconnaît l'implantation, conformément au plan de la figure 6

La réception définitive des travaux interviendra après l'armistice et les entrepreneurs auront les plus grandes difficultés à se faire payer.

Le camp est principalement destiné à devenir la tête d'étape des bataillons de l'armée d'Orient envoyés au Levant.

La présence du quai militaire de Puget entraîne de nombreux mouvements de militaires, dont ceux de troupes alliées. C'est ainsi qu'on note qu'un détachement de 2 500 soldats russes débarque dans cette gare le 6 septembre 1916 avant de stationner au camp Largeau de Saint-Raphaël.

Pour leur entraînement les militaires disposent des terrains de manœuvre situés au nord de la commune et d'un champ de tir pour tirs au fusil et à la mitrailleuse⁶, par décision du 23 avril 1915 (fig. 11). Une poudrière est installée à proximité, en bordure de la route de Bagnols.

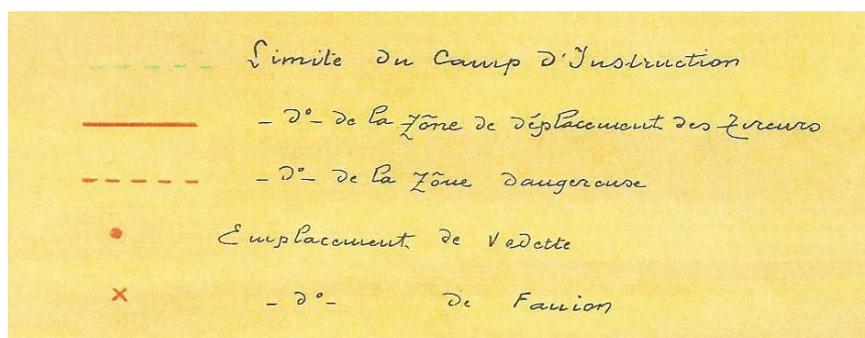
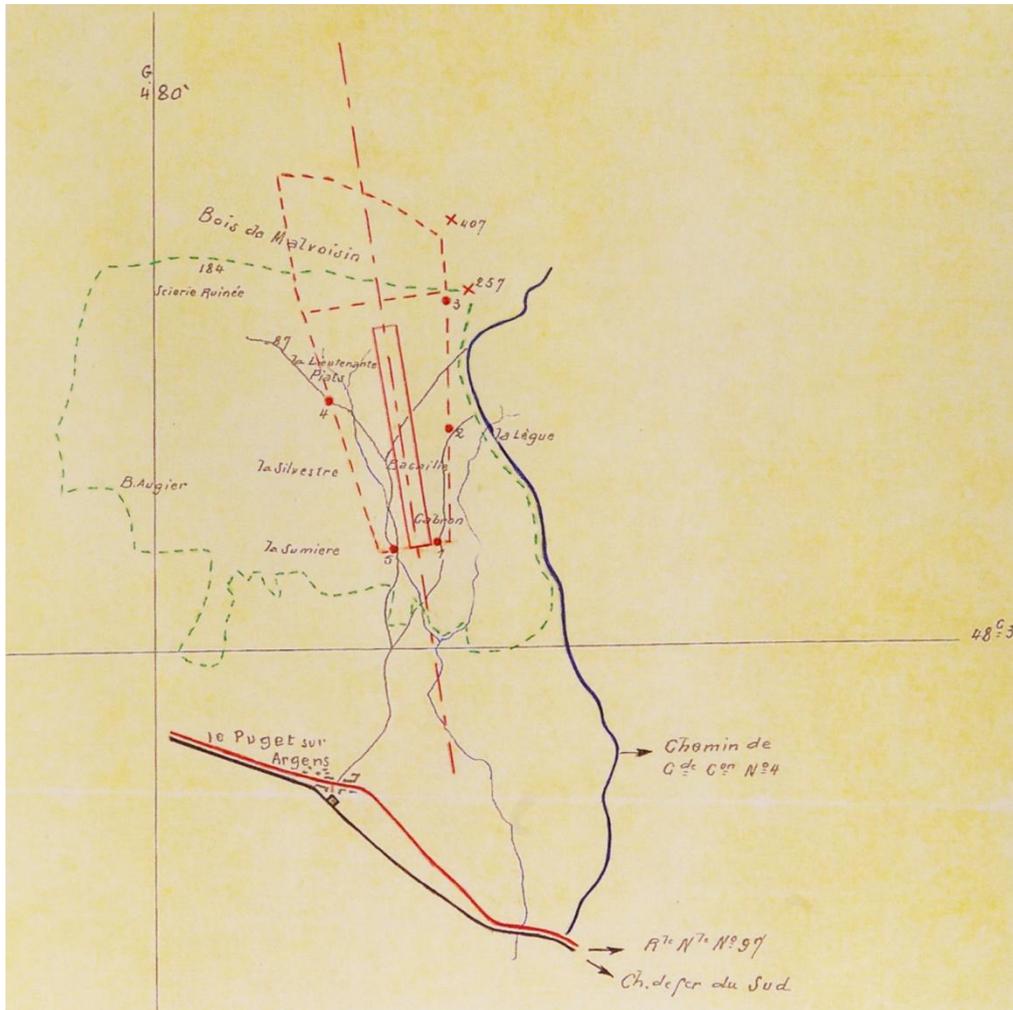
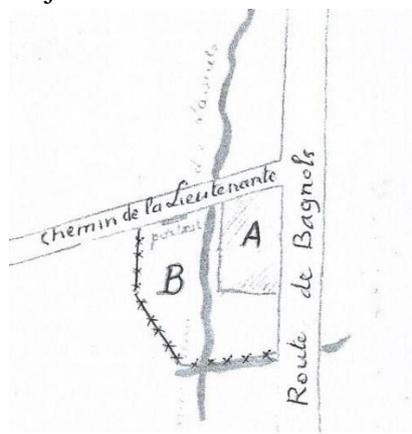


Fig. 11 : le camp d'instruction de Puget, avec son champ de tir

Nous avons à peine évoqué les contacts entre les tirailleurs sénégalais et la population locale. Ils étaient des Français, des sujets de la France, de statut indigène et non citoyens. Cette différence était inexistante à l'avant, face à l'ennemi ; à l'arrière c'était différent. C'est surtout après la guerre que cela induira des revendications¹⁹.

19 Michel (M.), « Avant j'étais nègre, maintenant je suis Français » : les soldats noirs de la Grande Guerre.

Durant les hostilités, chacun avait contribué à l'effort de guerre en accordant à l'Armée la jouissance gratuite des terrains qu'elle occupait. Mais la paix revenue, les propriétaires défendent leurs intérêts ou leurs droits ; les exigences financières de certains ne sont pas acceptées par le ministère de la Guerre, qui a alors recours à l'expropriation pour cause d'utilité publique. L'administration forestière proteste contre l'occupation des 360 ha des terrains de manœuvres et veut en interdire l'accès aux troupes de Puget et de Fréjus.



Poudrière du Défends

La poudrière du Défends est cause d'un litige : l'autorité militaire n'a pas l'intention d'acheter la parcelle, qui se trouve dans la forêt communale et n'a pas été distraite du régime forestier ; puis elle désire annexer la parcelle B (plan ci-contre). L'affaire se règlera par expropriation en 1933²¹.

En 1921 deux obus de 155 furent cédés à la commune à titre de trophées de guerre²². Ils sont disposés de part et d'autre du monument aux morts.

Un deuxième camp sera construit au lieu-dit "Les Nouvelles Écuries". C'est un centre mobilisateur et, comme son nom l'indique, un lieu de rassemblement de chevaux, car l'armée compte toujours sur la traction hippomobile. C'est ainsi que tous les chevaux du village sont réquisitionnés dès la déclaration de guerre en 1939.

La Seconde Guerre mondiale. La fin du camp

Le camp connaît encore une certaine activité au début de la Seconde Guerre mondiale, mais cela va changer quand la zone libre est envahie le 11 novembre 1942 à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord. Notre région est occupée par l'armée italienne, assez décontractée. Les troupes ultramarines encore présentes sont renvoyées dans leurs pays et, à part une équipe de maintenance, le camp est désaffecté.

En janvier 1943 le camp de Puget vécut un épisode peu glorieux, qui n'est pas sans rappeler la rafle du Vel'd'Hiv. Pour permettre à l'armée allemande de détruire le nord du Vieux Port de Marseille, 15 000 de ses habitants sont déplacés par la police française, supervisée par la gestapo. Ils sont transportés en train dans des conditions déplorables jusqu'aux camps du Caïs, de La Lègue et de Puget. Après un criblage qui dure une semaine, la grande majorité repartira vers Marseille, mais un train quittera Fréjus « *pour une destination inconnue* ». La plupart des déportés disparurent en Allemagne dans les camps de concentration²³.

Après la capitulation de l'Italie le 8 septembre 1943, les troupes italiennes se retirent et sont remplacées par l'armée allemande.

22 Archives communales de Puget-sur-Argens, 5 H 5.

23 Perrais (M.), *Janvier 1943 – le convoi de Fréjus*, Annales du sud-est varois, XVI, 1991, p. 69-84.

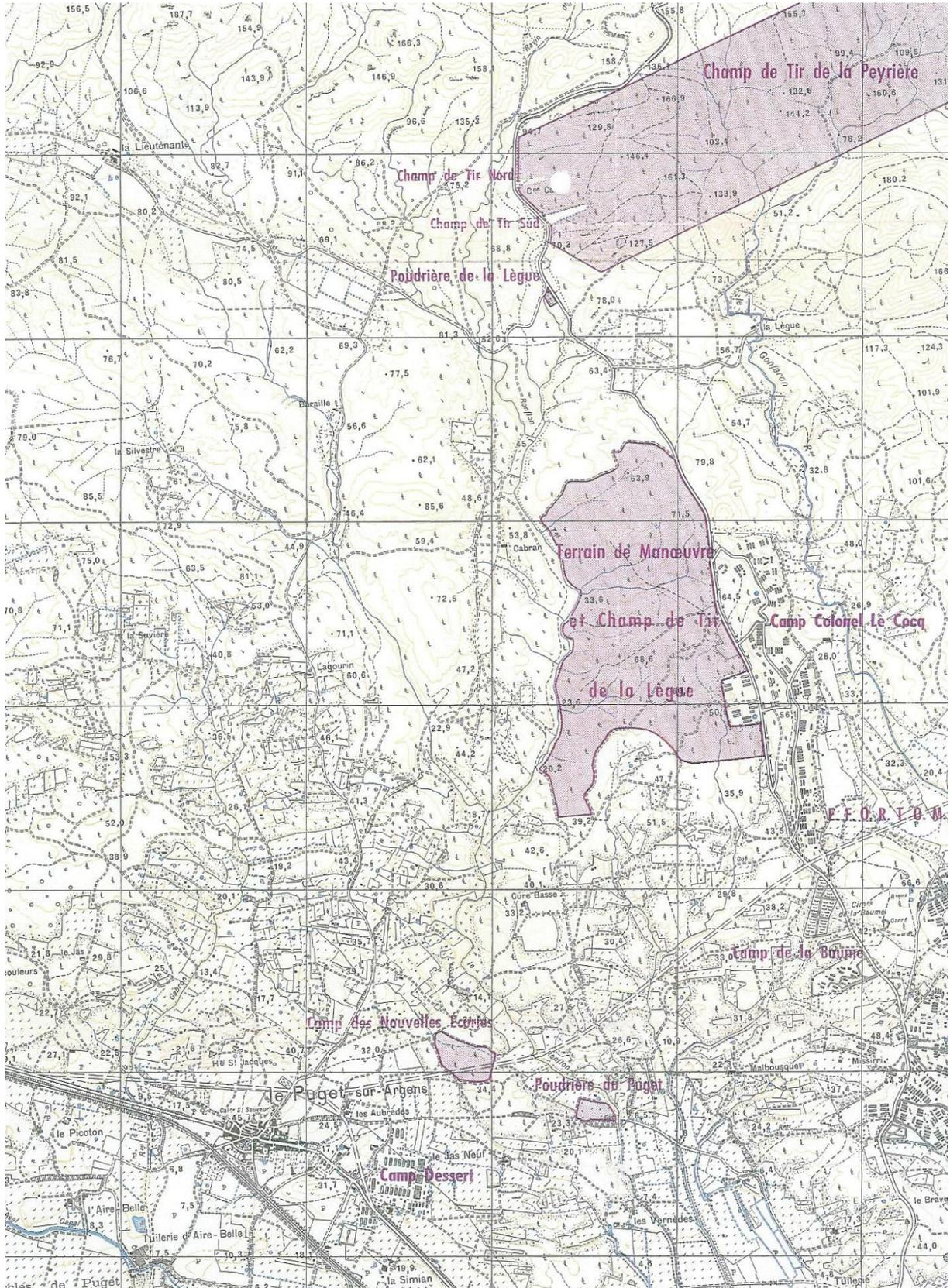


Fig. 13 : extrait de la "Carte des camps du sud-est"

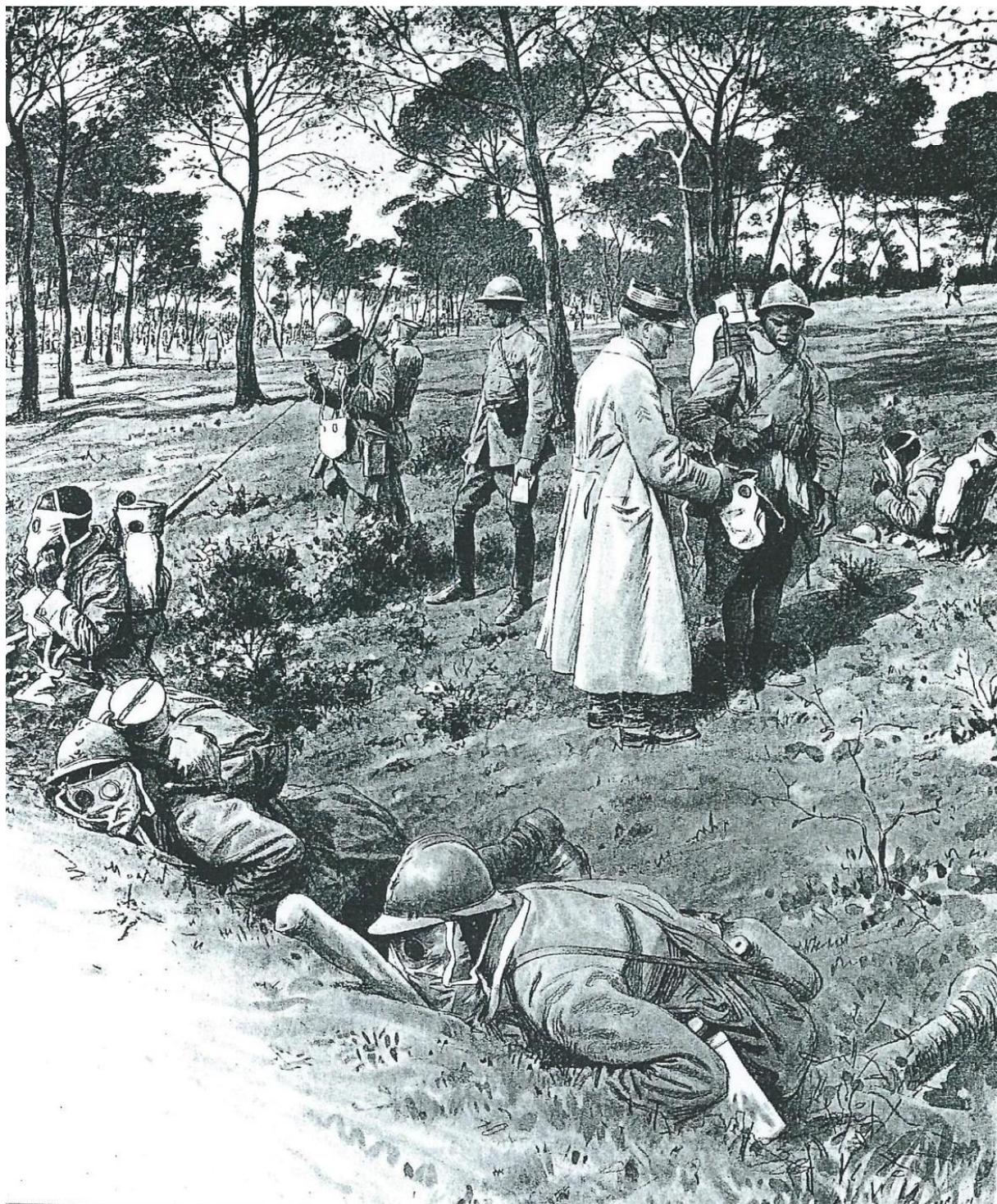
La fin de la guerre marque le renouveau du camp, qui accueille les troupes coloniales. La “Carte des camps du sud-est”, dans les années cinquante, permet de visualiser les terrains militaires de Puget et environs²⁴ (Fig. 13).

Le camp de Puget restera opérationnel jusqu’à sa fermeture en 1964, comme centre d’instruction des troupes d’Outre-mer. La commune, dirigée par le maire Guillaume Le Bigot, ancien contrôleur général de la Marine, négociera l’achat des terrains devenus libres. Ils seront le point de départ de son développement économique et industriel.

Bibliographie

- Champeaux (A.), *La force noire à Fréjus 1915-1965 Histoire, témoignages et patrimoine*.
- Deroo (E.), Champeaux (A.), *La force noire. Gloire et infortune d’une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.
- Little (R.) (sous la dir. de -), *Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale. Actes du colloque international tenu à Fréjus les 13 et 14 juin 2008*, L’Harmattan, 2008.
- Mamadou Lamdou Touré (colonel), *Les tirailleurs sénégalais – leurs combats, leurs gloires, leur héritage*, Les Trois oranges, 2005.
- Miribel (L.), *Les camps de Fréjus–Saint-Raphaël pendant la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise, UFR Lettres et sciences humaines, université de Nice-Sophia Antipolis, 1996.
- Rives (M.), Dietrich (R.), *Héros méconnus 1914-1948 1939-1945. Mémorial des combattants d’Afrique noire et de Madagascar*, Paris, Association française frères d’armes, 2006.
- Violino (J.-P.), *De la coloniale aux troupes de marine, 100 ans de présence de l’armée à Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens*, Bulletin de la Société d’histoire de Fréjus et de sa région, n° 10, 2009, p. 49-62, et n° 11, 2010, p. 75-95.

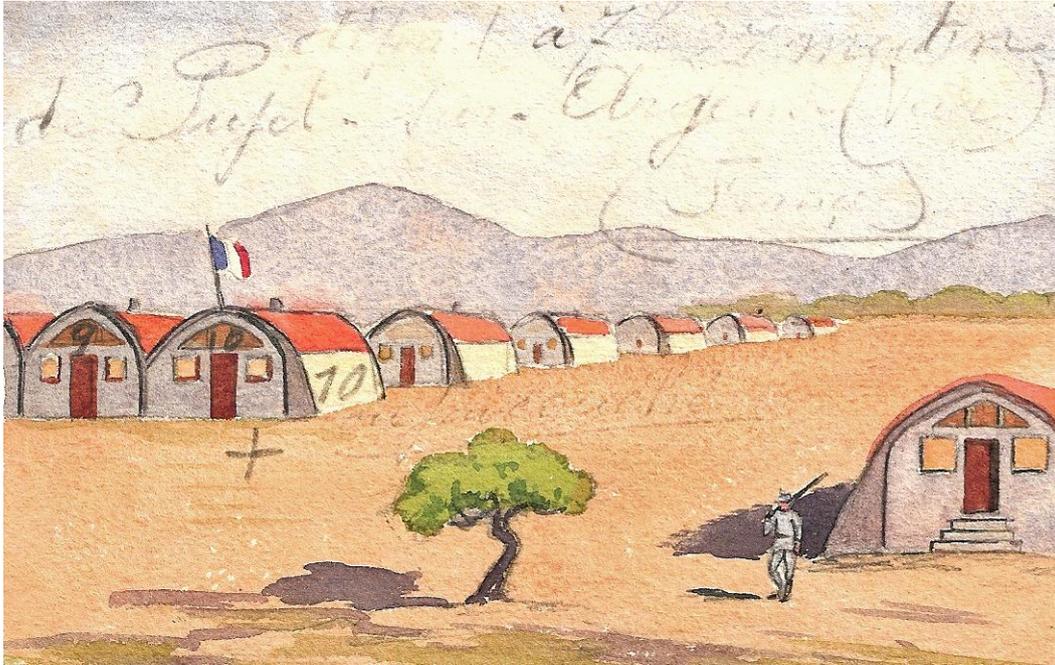
24 Centre d’histoire et d’études des troupes d’Outre-mer (CHETOM), Fréjus.



Les troupes sénégalaises en manœuvres : « Alerte aux gaz ! »

Sous les pins, un bataillon tout entier, sur pied de guerre, avec casques, sacs, bidons, boîtes à masques, fusils-mitrailleurs, tromblons et mitrailleuses, évolue en terrain varié. Arrêtés au bord de la route, le fossé figurant une tranchée, les tirailleurs se disposent à faire feu. Soudain un ordre est donné : « Alerte aux gaz ! » En un clin d'œil les masques sont tirés de leurs boîtes et assujettis sur les faces noires. Le colonel chargé de l'instruction assiste à la manœuvre. C'est un vieux colonial blessé gravement deux fois depuis le début de la campagne et qui va « y retourner » sitôt guéri... Il avise un Sénégalais qui n'a pas mis son appareil, va à lui et lui demande pourquoi : – Moi y en a pas content mettre ça sur mon tête », répond le nègre. – Oui, mais, explique le colonel, si toi y en a pas mettre ça sur ton tête, toi y en a mort ! » – « Y a bon », dit l'autre, et, docilement, quoique avec répugnance, il s'emprisonne le museau dans le grotesque sac dont tous ses compagnons sont déjà affublés.

L'illustration, 22 septembre 1917



Peinture sur carton réalisée par un militaire séjournant au camp de Puget
(Collection J. Quinette)